



2025-2026

ADHÉSION JEUNES

GUIDE & DOCUMENTS

Sommaire

Où et quand déposer mon dossier d'adhésion ?	page 2
Quelles pièces dois-je fournir ?	page 2
Quel tarif et quels modes de paiement ?	page 3
Formulaire d'inscription	pages 4/5
Cession des droits, Assurance et Engagement	page 6
Dossier médical	pages 7/8
Autorisation parentale	page 9
Attestation probité - honorabilité	page 10
Le planning provisoire des entraînements	page 11

Où et quand déposer mon dossier d'adhésion ?

Après avoir téléchargé et complété le dossier de licence, vous avez deux solutions :

- **Le déposer dans les gymnases (Vergeron et La Garenne)**
- **L'envoyer par courrier à l'adresse suivante :**
PVHB, Gymnase de la Garenne, 38 rue du belvédère 38500 Voiron

Il est conseillé de rendre le dossier complet le plus tôt possible et obligatoirement **20 jours** avant la date de reprise des compétitions afin d'être assuré de pouvoir participer.

Jours de permanences pour déposer les dossiers et règlements :

Au Vergeron : Du lundi 18 au vendredi 22 août, tous les jours de 12h00 à 13h00 et de 16h00 à 17h00.

A la Garenne : Du lundi 25 au vendredi 29 août, tous les jours de 12h00 à 13h00 et de 16h00 à 17h00.

Au Vergeron et à la Garenne : Lundi 2, mardi 3, mercredi 4 et jeudi 5 septembre de 18h00 à 19h30.

Le 6 septembre lors du forum des associations à Moirans et du forum sport et culture à Voiron.

Quelles pièces dois-je fournir ?

- **Tout dossier incomplet ne sera pas pris en charge.**

PIECES A FOURNIR	
Le formulaire d'inscription	Pages 4 et 5
Le document d'information des garanties d'assurances Le pouvoir pour droit à l'image et règlement intérieur	Page 6
Le questionnaire de santé	Pages 7
L'autorisation parentale	Page 9
Attestation d'honorabilité : Obligatoire à partir de 16 ans	Page 10
La photocopie recto/verso de la carte d'identité du futur licencié ou la copie du livret de famille	
Une photographie d'identité. Selfie neutre possible.	La plus récente possible
Le règlement de la cotisation	Voir tarifs page 3

Quel tarif et quels modes de paiement ?

Adhérent(e) né(e) en	Catégorie	Cotisation au PVHB
2020 et après	Baby-hand	145 €
2019-2018-2017	Moins de 9 ans	155 €
2016-2015	Moins de 11 ans	195 €
2014-2013	Moins de 13 ans	195 €
2012-2011	Moins de 15 ans	215 €
2012-2011-2010	Moins de 16 ans	215 €
2011-2010-2009	Moins de 17 ans	215 €
2010-2009-2008	Moins de 18 ans	215 €

Réduction :

A partir de 2 licences payantes prises au sein de même foyer : - 5 € sur la deuxième licence.

2 licences payantes : - 5 € sur la 2^{ème}, 3 licences payantes : - 5 € sur la 2^{ème} + sur la 3^{ème}, ...

Facilités de paiement

Le règlement de l'adhésion peut être effectué en plusieurs échéances (3 maximum)

Attention : **Fin de paiement obligatoire au plus tard le 20 décembre 2024**

Moyens de paiement acceptés

En cas de paiement de plusieurs licences, **chacune doit être payée séparément.**

- Chèques (possibilité d'étaler les encaissements comme cité ci-dessus) à l'ordre du Pays voironnais handball
- Virement (**pour la totalité de la licence uniquement**) sur le compte du PVHB : en notant bien le nom du licencié
IBAN : FR76 1027 8089 3200 0208 6650 171 BIC : CMCIFR2A
- Carte TATOO du Conseil Général (maxi 60 €, photocopie obligatoire du document)
- Pass'Sport du gouvernement pour les jeunes de 14 à 17 ans (70€, photocopie obligatoire du document)
- « Pass Région » du Conseil régional (30€, photocopie obligatoire du document + code d'utilisation à 4 chiffres)
- Passeport Primaire de la ville de Voiron CM1 CM2 (maxi 50€)
- Chèques Vacances ANCV et Coupons Sport ANCV

Une facture, pouvant être utilisée dans le cadre de remboursement d'activités sportives par votre (vos) Comité(s) d'Entreprise, sera disponible en téléchargement sur votre espace adhérent du site.

Modalités particulières

Conformément au règlement intérieur, **toute licence doit être réglée, au mieux, dans son intégralité 20 jours avant le début des championnats** (équivalent au temps de traitement administratif de la Ligue AURA).

Si vous n'êtes pas en mesure de fournir les justificatifs de l'aide financière (Pass région, carte TATOO, Pass primaire...) au moment de l'adhésion, un chèque de caution du montant de l'aide vous sera demandé pour la validation de la licence. Le chèque de caution sera encaissé au 20 décembre si les justificatifs ne sont pas fournis dans ce délai. Dès la présentation des éléments, le chèque de caution sera détruit. **Les blessures (dues à la pratique du handball ou non) ne constituent pas un motif de remboursement de votre cotisation.**

LE FORMULAIRE D'INSCRIPTION

IDENTITE DE L'ADHERENT(E)

Nom :

Prénom :

Sexe : Homme Femme

Date de naissance : /...../.....

Ville : Département ou pays :

Nationalité :

COORDONNEES DE L'ADHERENT(E)

Numéro :Rue, voie :

Numéro appartement, escalier :

Résidence, bâtiment :

Lieu-dit, autres :

Code postal, ville :

Téléphone :

Adresse mail :

Latéralité (main) : Droitier Gaucher Ambidextre

Taille en cm : Poste de jeu :

Le licencié est-il titulaire d'une licence à l'étranger ? OUI NON

Si oui, quel pays ? Quelle saison ?

INFORMATIONS PARENTS

PARENT 1

Nom de naissance :.....

Nom usuel :

Prénom :

Date de naissance : __ / __ / ____

Téléphone portable :

Adresse mail :

PARENT 2

Nom de naissance :.....

Nom usuel :

Prénom :

Date de naissance : __ / __ / ____

Téléphone portable :Autre téléphone :

Adresse mail :

Cession des droits, Assurance, Engagement personnel

CESSION DES DROITS

Le licencié accepte de recevoir les informations des partenaires son **adresse électronique**.

OUI

NON

Le licencié accepte toute utilisation de son image pour promouvoir le handball.

OUI

NON

ASSURANCE (information licenciés FFHB)

L'adhésion à la Fédération Française de Hand Ball vous donne droit aux garanties d'assurance de base (Responsabilité civile)

L'assurance complémentaire « accident corporels » **est comprise dans le prix de la licence.**

Je reconnais avoir été informé de l'existence et de la nature de ces garanties supplémentaires.

Signature :

ENGAGEMENT PERSONNEL

Je m'engage à respecter :

- Le règlement intérieur en vigueur
- Les valeurs de la charte du PVHB
- A consacrer à minima deux journées pour le club en tant que bénévole

Signature :

LE QUESTIONNAIRE DE SANTE



FFHANDBALL

QUESTIONNAIRE DE SANTÉ POUR LE LICENCIÉ MINEUR 2025/2026

Dans le cadre de la demande de ma licence FFHandball *, je soussigné atteste avoir rempli le Questionnaire de santé ci-après.

Dans le respect du secret médical, je conserve strictement personnel ledit questionnaire et m'engage à remettre la présente attestation au club au sein duquel je sollicite ma licence.

J'ai répondu **NON** à chacune des rubriques du questionnaire



dans ce cas : je transmets la présente attestation au club au sein duquel je sollicite le renouvellement de ma licence

J'ai répondu **OUI** à une ou plusieurs rubriques du questionnaire



dans ce cas : je suis informé que je dois produire à mon club un certificat médical datant de moins de 6 mois et attestant l'absence de contre-indication à la pratique du handball

Nom et prénom du licencié mineur : _____

Attestation du représentant légal

Nom et prénom du représentant légal : _____

Date (jj/mm/aaaa) : _____

Signature : _____

* Questionnaire applicable dans le cadre d'une création ou d'un renouvellement de licence uniquement lorsque le licencié est mineur.

FÉDÉRATION FRANÇAISE DE HANDBALL

1, rue Daniel Costantini, CS 90047 | T. +33 (0)1 56 70 72 72 | ffb@ffhandball.net
94046 CRÉTÉIL Cedex | F. +33 (0)1 56 70 73 00 | www.ffhandball.fr

Association loi 1901 - N° Siret : 796 244 783 00044 / N° APE : 929 2



FFHANDBALL

Conformément à la loi n° 2020-1525 du 7 décembre 2020 publiée au JO le 8 décembre 2020

Questionnaire de santé

Avertissement à destination des parents ou de la personne ayant l'autorité parentale : il est préférable que ce questionnaire soit complété par votre enfant, c'est à vous d'estimer à quel âge il est capable de le faire. Il est de votre responsabilité de vous assurer que le questionnaire est correctement complété et de suivre les instructions en fonction des réponses données.

Faire du sport : c'est recommandé pour tous. En as-tu parlé avec un médecin ? T'a-t'il examiné(e) pour te conseiller ? Ce questionnaire n'est pas un contrôle. Tu réponds par OUI ou par NON, mais il n'y a pas de bonnes ou de mauvaises réponses. Tu peux regarder ton carnet de santé et demander à tes parents de t'aider.

Tu es une fille un garçon Ton âge : ans

Depuis l'année dernière	OUI	NON
Es-tu allé(e) à l'hôpital pendant toute une journée ou plusieurs jours ?		
As-tu été opéré(e) ?		
As-tu beaucoup plus grandi que les autres années ?		
As-tu beaucoup maigri ou grossi ?		
As-tu eu la tête qui tourne pendant un effort ?		
As-tu perdu connaissance ou es-tu tombé(e) sans te souvenir de ce qui s'était passé ?		
As-tu reçu un ou plusieurs chocs violents qui t'ont obligé(e) à interrompre un moment une séance de sport ?		
As-tu eu beaucoup de mal à respirer <u>pendant</u> un effort par rapport à d'habitude ?		
As-tu eu beaucoup de mal à respirer <u>après</u> un effort ?		
As-tu eu mal dans la poitrine ou des palpitations (le cœur qui bat très vite) ?		
As-tu commencé à prendre un nouveau médicament tous les jours et pour longtemps ?		
As-tu arrêté le sport à cause d'un problème de santé pendant un mois ou plus ?		
Depuis un certain temps (plus de 2 semaines)		
Tu te sens très fatigué(e) ?		
Tu as du mal à t'endormir ou te réveilles souvent dans la nuit ?		
Tu sens que tu as moins faim ? que tu manges moins ?		
Tu te sens triste ou inquiet ?		
Pleures-tu plus souvent ?		
Tu ressens une douleur ou un manque de force à cause d'une blessure que tu t'es faite cette année ?		
Aujourd'hui		
Penses-tu quelquefois à arrêter de faire du sport ou à changer de sport ?		
Penses-tu avoir besoin de voir ton médecin pour continuer le sport ?		
Souhaites-tu signaler quelque chose de plus concernant ta santé ?		
Question à faire remplir par tes parents		
Quelqu'un dans votre famille proche a-t-il eu une maladie grave du cœur ou du cerveau, ou est-il mort subitement avant l'âge de 50 ans ?		
Êtes-vous inquiet pour son poids ? Trouvez-vous qu'il se nourrit trop ou pas assez ?		
Avez-vous manqué l'examen de santé prévu à l'âge de votre enfant chez le médecin ? (Cet examen médical est prévu à l'âge de 2 ans, 3 ans, 4 ans, 5 ans, entre 8 et 9 ans, entre 11 et 13 ans et entre 15 et 16 ans.)		

Si tu as répondu OUI à une ou plusieurs questions, tu dois consulter un médecin pour qu'il t'examine et voit avec toi quel sport te convient. Au moment de la visite, donne-lui ce questionnaire rempli.

FÉDÉRATION FRANÇAISE DE HANDBALL

1, rue Daniel-Costantini, CS 90047 | T. +33 (0)1 56 70 72 72 | ffb@ffhandball.net
94046 CRÉTEIL Cedex | F. +33 (0)1 56 70 73 00 | www.ff-handball.org

ASSOCIATION 1901 - N° Siret : 796 564 768 00044 / N° APE : 9302 Z

L'AUTORISATION PARENTALE



FFHANDBALL

AUTORISATION PARENTALE 2025-2026

Je soussigné, parent ou représentant légal du mineur ou majeur protégé, autorise l'adhésion de mon enfant à la FFHandball pour les pratiques sollicitées et dans le respect des règlements fédéraux.

Je reconnais avoir pris connaissance des conditions générales d'adhésion à la FFHandball et les accepte.

Nom et prénom du mineur ou majeur protégé :

Nom et prénom du représentant légal :

Nom du club :

Date (jj/mm/aaaa) :

Signature :

FÉDÉRATION FRANÇAISE DE HANDBALL

1, rue Daniel-Costantini, CS 90047 | T. +33 (0)1 56 70 72 72 | ffh@handball.net
94046 CRÉTEIL Cedex | F. +33 (0)1 56 70 73 00 | www.ffhandball.fr

Association loi 1901 - N° Siret : 796 544 769 00044 / N° AFS : 8219 2

ATTESTATION D'HONORABILITE : Uniquement pour les + 16 ans

L'absence de cette attestation entraîne le refus de votre demande de licence auprès des instances fédérales



FFHANDBALL

A T T E S T A T I O N S U R L ' H O N N E U R

Honorabilité des encadrants

(Licencié FFHandball) 2025-2026

Dans le cadre de l'engagement fédéral visant à renforcer son dispositif de prévention des déviances, notamment sexuelles et de protection de l'intégrité des pratiquants,

Je soussigné(e) [NOM Prénom] _____

né(e) le _____

certifie

- ne pas avoir fait l'objet d'une condamnation pénale ou d'une mesure de police administrative qui contreviendrait à l'exercice d'une activité sociale d'encadrement au sein de la Fédération française de handball (club, comité, ligue, fédération) ;
- avoir été informé(e) que les articles L.212-9, L. 212-1, L. 223-1 et L. 322-1 du code du sport prévoient que les activités d'éducateur sportif, de juge-arbitre ou d'exploitant d'un EAPS (dirigeant d'association notamment) sont interdites aux personnes qui ont fait l'objet d'une condamnation pour crime ou certains délits.

Je reconnais avoir été informé(e) par la FFHandball que :

- dans le cadre de ma licence auprès de la FFHandball, la présente attestation est un préalable obligatoire et nécessaire pour l'obtention de la mention « encadrant »¹ ; sont soumis à la production de cette attestation, les encadrants rémunérés ou bénévoles, les dirigeants, les arbitres, les encadrants médicaux et paramédicaux, toute personne intervenant dans l'encadrement sportif et technique d'une équipe, les officiels de table de marque et les juges délégués, tout officiel figurant sur une feuille de match, les candidats à une formation diplômante ou certifiante dispensée sous l'égide de la fédération, d'une ligue ou d'un comité, les membres des commissions nationales et territoriales, les bénévoles ou salariés, autres que les éducateurs sportifs licenciés, en contact direct avec les mineurs ;
- la mention encadrant attachée à ma licence peut donner lieu à un contrôle d'honorabilité, uniquement pour les dirigeants, les encadrants rémunérés ou bénévoles et les arbitres, auprès du FIJAISV (Fichier juridique automatisé des auteurs d'infractions sexuelles ou violentes) du ministère de la Justice ainsi que du bulletin n° 2 du casier judiciaire. À ce titre, les éléments constitutifs de mon identité seront transmis par la Fédération aux services de l'État au sens de l'article L.212-9, L. 212-1, L. 223-1 et L. 322-1 du code du sport².

Je m'engage à informer la FFHandball de tout changement concernant mon honorabilité en cours de saison.

Fait le _____

Signature

¹ Une mention « encadrant » peut être accordée, au titre d'une saison sportive, à toute personne titulaire d'une licence « pratiquant », « dirigeant » ou « blanche », valablement qualifiée et en cours de validité. Cette mention est délivrée après production d'une attestation sur l'honneur signée par le licencié demandeur, par laquelle il s'engage à respecter les règles de probité et d'incapacités fixées par l'article L. 212-9 du code du sport.

² Autorisés par le code de procédure pénale à consulter le bulletin N° 2 du casier judiciaire et le FIJAIS, les services de l'État sont en mesure de vérifier l'honorabilité des éducateurs sportifs bénévoles ou des exploitants d'établissement.

FÉDÉRATION FRANÇAISE DE HANDBALL

1, rue Daniel-Costantini, CS 90367 | T. +33 (0)1 56 70 72 72 | ffb@ffhandball.net
94046 CRÉTÉIL Cedex | F. +33 (0)1 56 70 73 00 | www.ff-handball.org

Association loi 1901 - N° Siret : 796344709 00046 / N° APE : 9309 Z

